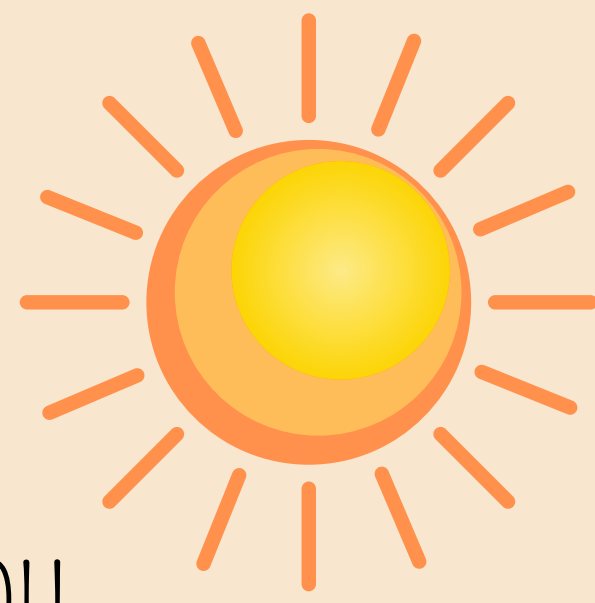




ENFANCE Vacances d'été

Accueil de Loisirs de Pirou



Date de retour:/...../22
Horaires :H....

RUE DU PARC 50770 PIROU
02.33.07.82.07 / 07.54.39.74.06
Mail: enfancepirou@mdplessay.fr

Redonner directement la grille aux animateurs ou à l'accueil de la Maison du Pays

Enfant

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age :

Responsable Legal

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail :@.....

OBLIGATOIRE POUR LA NOUVELLE TARIFICATION

Régime allocataire : Général CAF Agricole MSA

Nom d'allocataire :

N° allocataire : Quotient familial :

Sans transmission de ces données, le plein tarif sera appliqué.



	Matin	Repas	Après-midi
Vendredi 08/07		Pique-Nique	
Lundi 11/07		Pique-Nique	
Mardi 12/07			
Mercredi 13/07			
Jeudi 14/07		FERIE	
Vendredi 15/07		Pique-Nique	
Lundi 18/07		Pique-Nique	
Mardi 19/07			
Mercredi 20/07		Pique-Nique	
Jeudi 21/07			
Vendredi 22/07		Pique-Nique	
Lundi 25/07		Pique-Nique	
Mardi 26/07			
Mercredi 27/07			
Jeudi 28/07			
Vendredi 29/07		Pique-Nique	



	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 1/08		Pique-Nique	
Mardi 2/08			
Mercredi 3/08			
Jeudi 4/08			
Vendredi 5/08		Pique-Nique	
Lundi 8/08		Pique-Nique	
Mardi 9/08			
Mercredi 10/08		Pique-Nique	
Jeudi 11/08			
Vendredi 12/08		Pique-Nique	
Lundi 15/08		FERIE	
Mardi 16/08		Pique-Nique	
Mercredi 17/08		Pique-Nique	
Jeudi 18/08			
Vendredi 19/08		Pique-Nique	



Inscriptions pour le Centre de Loisirs de Créances

(Le Centre Loisirs de Pirou sera fermé du Lundi 22 Août au mercredi 31/08)

Cocher les cases de votre choix.

	Matin	Repas	Après-midi
Lundi 22/08		Pique-Nique	
Mardi 23/08			
Mercredi 24/08			
Jeudi 25/08			
Vendredi 26/08			
Lundi 29/08		Pique-Nique	
Mardi 30/08			
Mercredi 31/08			

Toute annulation non signalée 48 heures avant le jour d'accueil sera facturée.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter les horaires établies par le centre de loisirs.

Au delà de ces horaires, les enfants ne seront plus sous la responsabilité de la Maison du Pays et toute demi-heure supplémentaire sera facturée 1 €.

Au delà de l'aspect financier, c'est avant tout les animateurs que nous vous demandons de bien vouloir respecter.

Au-delà d'une heure de retard et sans nouvelles de votre part, la structure est en droit de contacter les services sociaux et la gendarmerie qui prendront les dispositions nécessaires concernant la prise en charge de votre/vos enfant(s).

Site de PIROU De 7H30 à 18H30	Site de LESSAY De 7H30 à 19H	Site de CREANCES De 7H30 à 18H30	Site de SAINT GERMAIN SUR AY De 7H30 à 19H
02.33.07.82.07	02.33.46.07.24	02.33.46.76.90	02.33.17.50.48
07.54.39.74.06	07.54.39.70.56	06.95.28.07.93	07.69.70.61.29
Référente de site : Pauline FLAHAUT	Référente de site : Aurélie BORDET	Référent de site : Manfred MOSTEL	Référente de site : Aurélie LENOIR